

CONJONCTURE

La crise, an VII

IV. — Que faire ?

par GILBERT MATHIEU

La crise que traverse l'Occident depuis 1974 ne ressemble ni à celle des années 30 ni aux onze dépressions cycliques qui l'avaient précédée au dix-neuvième siècle. Elle se caractérise par une croissance réduite de plus de moitié, une inflation persistante, un chômage très élevé et un déséquilibre des paiements extérieurs entretenant un profond désordre monétaire. Les explications divergent sur les causes, insistant tantôt sur ses aspects conjoncturels, tantôt sur ses données structurelles. Quels pourraient être les remèdes ? (« Le Monde » des 15, 16 et 17 mai.)

« La crise est mondiale et frappe tout le monde ». Cette formule d'évidence est souvent mal reçue par l'opinion en raison de son parfum d'alibi. De fait, elle sert souvent, ici ou là, à disculper le pouvoir, sous prétexte que la crise est générale. Pourtant, la R.F.A. connaît moins de 6 % de hausse des prix, mais la Grande-Bretagne et l'Italie plus de 20 %. Le Japon a réalisé l'an dernier 8 % de croissance et fera encore cette année quelque 4 % ; mais le Royaume-Uni, dont la production a stagné en 1979, s'attend cette année à un recul de 2,5 %. Le chômage, qui n'atteint que 2 % de la population active japonaise, concerne plus de 8 % des Italiens et, de nouveau, 7 % des Américains. Le palmarès des nations dans la crise peut être dressé à partir de ces résultats bruts.

1. — La première certitude est qu'à moins de se résigner à voir le chômage s'aggraver (3), il convient de ranimer la production là où cela est possible sans danger pour les prix ou le commerce extérieur ; et de chercher simultanément, par quelles actions spécifiques complémentaires on peut réduire le sous-emploi.

La stagnation des investissements privés, ces dernières années (jusqu'à l'été 1979 du moins), a limité les possibilités à cet égard. Dans plusieurs branches, des commandes supplémentaires feraient — faute de capacités de production disponibles — monter les prix plus qu'elles n'accroîtraient la production dans l'immédiat. Aussi convient-il d'agir avec doigté, en attendant qu'une reprise des investissements élargisse la palette des secteurs où l'on puisse produire plus sans ennuis. De même, la réapparition brutale du déficit extérieur depuis quelques mois montre qu'à structures constantes — leur changement ne pouvant être que lent — le risque est grand de voir une relance de la production détériorer les paiements extérieurs.

Une double prudence s'impose donc, qui devrait conduire à stimuler en priorité les branches utiles où des capacités de production sont disponibles (pour éviter de gonfler l'inflation) et celles qui sont économiques en importations (pour ne pas trop accroître le déficit avec l'étranger). Le troisième élément de choix consisterait à privilégier les domaines où la main-d'œuvre appropriée ne fait pas défaut (pour limiter la hausse des prix de revient qu'entraînerait une forte poussée des salaires). Cette triple grille de priorités conduit à choisir des secteurs comme le bâtiment, les travaux publics, l'agro-alimentaire...

Comme, bien entendu, on ne construit pas une économie autour de quelques pôles seulement, d'autres secteurs devront suivre, à mesure que les conditions précédentes seront satisfaites ; notamment dans les branches les plus porteuses d'avenir (électronique, télécommunications, chimie fine...) et parmi celles qui résistent mal actuellement à la concurrence étrangère, mais peuvent faire l'objet d'un essai de reconquête du marché intérieur (machine-outil, sidérurgie fine, ameublement, moto...). Très probablement pourtant les rythmes d'expansion d'antan ne pourront pas être globalement retrouvés, le poids des matières premières plus chères (dont le pétrole) freinant inévitablement la machine, et cela assez durablement sans doute. Peu importe l'adjectif dont on baptisera la croissance nouvelle : « molle », « frugale », « économe », « sobre »... Elle sera de toute façon différente, plus ou moins selon les inflexions politiques apportées par les équipes au pouvoir.

Semble secondaire, en tout cas, la querelle d'école qui a si longtemps opposé la réanimation par la consommation à la relance par l'investissement. L'expérience a montré que les deux sont largement liées : une relance de l'investissement — public ou privé — stimule assez vite la consommation ; réciproquement, une distribution de pouvoir d'achat supplémentaire débouche à terme sur un regain d'investissements. Les critères de choix de l'effort à entreprendre sont présentement d'un

autre ordre. Aussi bien les équipes gouvernementales qui se sont succédé depuis la crise, ont-elles toutes utilisé les deux méthodes (4), mais trop peu et trop timidement.

2. — La leçon des comparaisons entre nations, faite précédemment, enseigne en outre que l'effort d'adaptation et de conversion industrielle ne devra pas se relâcher. Dans un monde de plus en plus soumis à la compétition internationale, c'est une nécessité !

Si le Plan avait gardé son rôle d'autrefois, il constituerait le lieu privilégié pour en débattre entre partenaires sociaux, et pour préparer les modalités sociales des changements nécessaires. Des négociations entre groupes sociaux et inter-branches sont en tout cas indispensables si l'on veut éviter de retrouver le handicap en matière de mutations, qui a désavantagé l'industrie française face à ses concurrents et finalement débouché sur les « dégraisages en catastrophe » (sidérurgie, textile) que d'autres pays ont su éviter.

Les gains de productivité, qui résulteront de ces transformations, s'ajoutant au gonflement de la population active, ces prochaines années poseront, en effet, un difficile problème d'emploi, que la relance modérée de la production ne suffira sans doute pas à résoudre. Des actions spécifiques seront donc nécessaires, qu'il sera également préférable de négocier : meilleure adaptation de la main-d'œuvre aux emplois offerts ou prévisibles (formation professionnelle, éducation permanente, recyclage) ; partage du travail existant entre un plus grand nombre de salariés (c'est tout le problème de la diminution du temps de travail, du travail à temps partiel et de leurs modalités, à débattre par branche (5) ; création aussi d'emplois dans les secteurs sociaux délaissés par les pouvoirs publics : santé, assistance aux personnes âgées, animation culturelle...

Cette création relève certes de la responsabilité des pouvoirs publics (s'ils entendent enrayer la montée du chômage) ; mais son financement peut n'être pas totalement public : l'exemple canadien — limitement limité par nos emplois « d'utilité collective » — montre qu'une partie des services jugés utiles par le public peut être prise en charge par celui-ci, l'autorité politique ayant plutôt un rôle de lancement et de popularisation à cet égard. Il y a là une orientation qui correspond (selon tous les sondages) au désir majoritaire d'une société moins contraignante et plus conviviale.

3. — Cela doit aller de pair — ce ne sera pas le plus facile — avec une action résolue contre l'inflation. La voie de la libération des prix, choisie après les élections législatives, n'a pas été la plus heureuse à cet égard (6) : elle a accéléré les hausses, même si elle a permis aux entreprises de reconstruire leurs marges bénéficiaires et de retrouver une flexibilité de tarifs réclamée depuis longtemps. Mieux aurait valu lier la liberté rendue à un engagement à partager par les firmes de restituer aux usagers une partie de leur productivité supplémentaire ; ou encore, comme le souhaitent la plupart des organisations de consommateurs, encourager les accords entre elles et les entreprises.

La lutte contre l'inflation est en tout aussi la chasse aux ententes — nombreuses, bien qu'un petit nombre d'abus seulement soient condamnés chaque année, — la lutte contre les rentes de situation et les circuits commerciaux parasitaires, la mise en état de concurrence de professions abusivement protégées... C'est aussi une meilleure maîtrise des circuits monétaires, et en particulier de deux des sources habituelles de dérapage en la matière : le marché des eurodevises (dont le « recyclage » doit être plus sérieusement organisé), et

le déficit budgétaire des institutions publiques. Cela implique une élimination systématique des crédits budgétaires dont la priorité n'est pas indiscutable, c'est-à-dire le passage au peigne fin des subventions et des crédits qui pourraient s'apparenter à quelques gaspillages eu égard aux priorités économiques précédemment indiquées. Cela nécessite aussi la révocation des privilèges fiscaux de toutes sortes, dont beaucoup ont cessé d'avoir une justification économique, s'ils l'ont jamais eue.

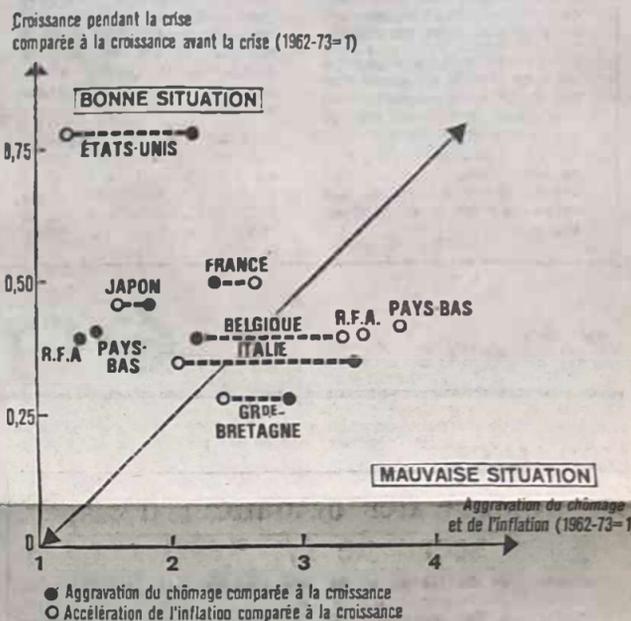
La lutte contre l'inflation, c'est enfin une action plus résolue contre les inégalités, génératrices de courses incessantes aux augmentations de revenus. Comment, en effet, réduire les prix des produits ou services, si l'élément essentiel de leur prix de revient que constituent les revenus (et pas seulement les salaires) distribués par l'entreprise qui les assure montent très au-delà de ses gains de productivité ? Or, comment obtenir des partenaires sociaux une modération de leurs revendications s'ils continuent à

politiques ne doivent pas être sous-estimées. Par exemple : la reconquête de pans entiers du marché intérieur français est-elle possible sans que l'Etat — ou les entreprises qui dépendent de lui — élargissent leur champ d'action ? La lutte contre les dérapages monétaires n'implique-t-elle pas un dirigisme bancaire et financier accru ?

La réduction de la durée du travail (à prix de revient constant) nécessite-t-elle — ou pas — une certaine modération de l'évolution des salaires et plus précisément des hauts salaires ? La hiérarchisation des productions prioritaires, dans le cadre notamment d'un développement concerté avec le tiers-monde, est-elle possible sans réhabilitation de la planification ? A quel niveau négocier les mutations sociales liées aux conversions industrielles ? A quel rythme poursuivre la recherche de l'équité fiscale et la réduction des inégalités ?...

Certes, mais c'est précisément parce que les blocages structurels sont, en France, souvent élu-

LES PALMARÈS DES PAYS OCCIDENTAUX DANS LA CRISE



avoir le sentiment que « ce sont toujours les mêmes qui paient », alors qu'aucun effort exceptionnel, en dehors d'un impôt sur le revenu plus lourd, n'est demandé aux citoyens privilégiés qui les entourent. En France comme à l'étranger, revendications qualitatives (conditions de travail, droit à l'information et à la participation, logement...) et revendications quantitatives (salaires, primes...), ont toujours été liées. Mais les premières n'étant pas satisfaites suffisamment, les secondes ont toujours occupé dans notre pays la première place. Une action résolue contre l'inflation implique ici l'inversion des priorités.

4. — De telle orientation devraient être rendues compatibles avec la recherche de l'équilibre extérieur. Sans doute la France peut-elle se permettre aujourd'hui un certain déficit, le franc étant solide et la capacité d'emprunt du pays considérable. Mais il faut craindre qu'en tirant trop sur la corde on ne compromette le crédit du pays et sa monnaie.

Outre une croissance économe en matières premières, il faut donc rechercher au maximum les économies d'énergie importées. Lancé beaucoup trop tard, le programme de développement des énergies nouvelles devrait être considérablement accéléré et amplifié, cependant que le dispositif d'incitations aux économies de pétrole et de gaz serait revu, pour être rendu plus efficace.

5. — Cela implique la recherche d'accords durables avec le tiers-monde, perspective également nécessaire pour éviter une « guerre commerciale » avec les nouvelles nations industrielles. Au-delà des accords du type Lomé II (7) ou des actuels contrats pétroliers bilatéraux, il faut s'engager, comme le souhaite Claude Cheysson, le commissaire européen au tiers-monde, dans la recherche d'accords de codéveloppement à dix ou quinze ans, précisant — autant que faire se peut — les orientations prioritaires souhaitées par chaque pays contractant pour son expansion, ses approvisionnements, ses débouchés... de façon à harmoniser au maximum l'avance les mutations indispensables, au lieu de s'engager dans la voie d'affrontements qui peuvent à être évités. Le tiers-monde se fera de toute façon sa place au soleil. Mieux vaut pour nous l'y aider et s'y préparer en temps utile que chercher à l'empêcher, pour le subir tout de même avec le cortège de drames sociaux que cela entraîne.

des que la crise conjoncturelle y prend des proportions souvent plus graves qu'ailleurs. A force de vouloir se montrer « réaliste » à court terme, le pouvoir risque fort de ne pas l'être à moyen ou long terme. Qui, d'ailleurs, peut garantir aujourd'hui que la crise, qui dure déjà depuis sept ans, ne va pas se poursuivre encore longtemps ?

Les meilleurs et les moins bons

Il est sans doute plus équitable de l'établir, vu les disparités nationales traditionnelles, en comparant la situation actuelle de chacun à celle qu'il connaissait avant la crise. C'est ce qu'a fait Alain Cotta (1), en mesurant de combien avait baissé la production nationale de chaque pays durant les cinq premières années de la crise (par rapport aux douze années antérieures), et inversement le taux d'aggravation de l'inflation et du chômage dans le même temps. Ce sont ces données que nous avons rassemblées dans le graphique ci-contre.

La prise en compte des derniers résultats de 1979 déteriorerait un peu la position des États-Unis, de la France et de l'Italie ; inversement, elle améliorerait légèrement celle de la R.F.A. et du Japon. Mais, pour l'essentiel, le palmarès ne serait pas bouleversé.

La France y occupe, on le voit, une situation moyenne, les États-Unis et le Japon étant mieux placés, l'Italie et la Grande-Bretagne moins bien. L'Allemagne fédérale, victime, si l'on peut dire, de ses excellentes performances d'avant la crise, est paradoxalement à peine mieux située que nous, son inflation, encore faible aujourd'hui, ayant plus que triplé par rapport au niveau très bas d'avant 1974.

Comment expliquer ces résultats ? Les experts européens, qui se sont penchés sur le problème (2), ont mis en évidence trois causes principales.

D'abord un effort inégal d'adaptation de l'outil de production selon les pays. Le Japon, la R.F.A., les Pays-Bas et, dans une certaine mesure, les États-Unis ont commencé plus tôt que les autres et mené plus hardiment les restructurations industrielles pour adapter leur activité à l'évolution du marché et à l'émergence économique du tiers-monde : aban-

don de secteurs industriels trop menacés, transformation d'autres branches, stimulation de domaines nouveaux se sont révélés payants pour maintenir la croissance et enrayer l'inflation. La France, elle, s'est trouvée handicapée, à cet égard, pour des motifs politiques, gouvernementaux et patronaux différant, trois années durant (de 1976 à 1978) les mutations nécessaires dans l'attente des échéances électorales.

La résistance sociale du changement, variable selon les pays, a constitué un autre élément important des réactions à la crise. En Allemagne fédérale, par exemple, les salariés ont apprécié que la hausse des prix reste faible et ont pu, grâce à la gestion généralisée, peser sur l'ampleur et le rythme des mutations industrielles, au niveau de l'entreprise comme à celui de la branche. La forte productivité constatée en R.F.A. malgré la crise — elle est restée supérieure de plus de la moitié à celle de la plupart des pays de la C.E.E. — trouve une partie de son origine dans ces éléments. Elle a facilité jusqu'en 1979 les performances allemandes à l'exportation, qui ont, à leur tour, contribué à la sauvegarde de l'emploi malgré l'effet déflationniste du prélevement pétrolier.

Troisième atout face à la crise pour certaines nations : la discipline qu'elles se sont imposées en limitant leur monnaie au sein du « serpent » puis du système monétaire européen. Il est frappant de constater que les pays les plus mal placés au palmarès de la crise — Grande-Bretagne et Italie — sont précisément ceux qui ont refusé cette discipline ; les libertés qu'ils ont prises en matière financière ou sociale n'ont pas « payé ». La France, qui était sortie du « serpent », y est revenue ; cela explique peut-être en partie qu'elle occupe une place intermédiaire au palmarès ci-contre.

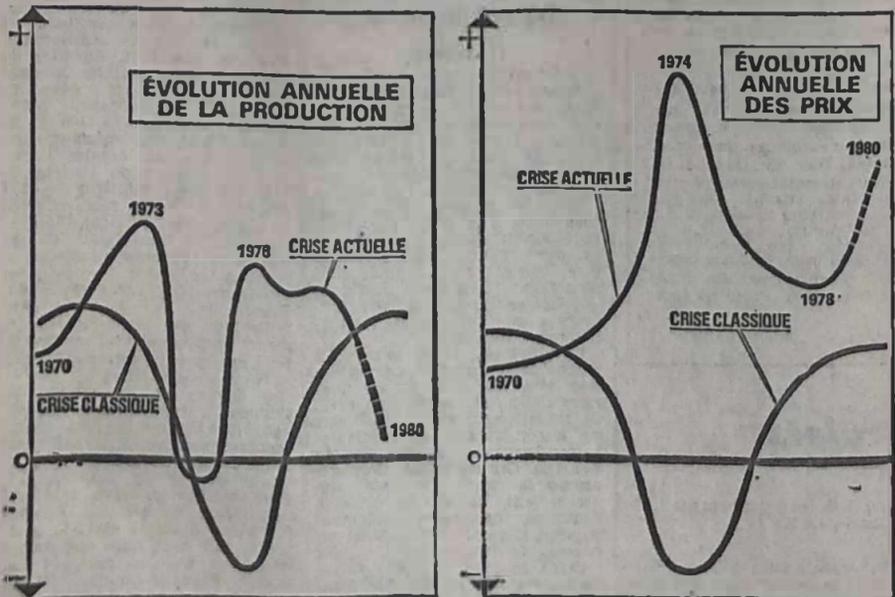
Cinq pistes pour une action anticrise

Il apparaît en tout cas clairement, au vu de ces données, que la crise, bien que générale, a frappé très inégalement les pays, en raison même des réactions et des initiatives de chacun d'entre eux. On avait déjà fait hier une constatation du même ordre, s'agissant des causes profondes de la situation actuelle. Si personne en Occident ne peut échapper à la dépression, la façon d'y faire face — et les résultats à en attendre — dépendent de la volonté politique de chaque pays

et de l'habileté des thérapeutiques mises en œuvre. Lesquelles conviendraient le mieux à la France, en l'état actuel ?

Il n'est pas possible, dans le cadre de cette enquête, d'esquisser tous les traits — même majeurs — d'un programme anti-crise adapté. Mais on peut au moins en tracer cinq pistes, quitte à laisser aux plus entreprenants — ou aux plus exigeants — le soin de proposer davantage, au rythme des réformes de structures qu'ils accepteraient d'entreprendre.

Une situation originale



La crise actuelle des pays occidentaux diffère profondément des crises cycliques du dix-neuvième siècle, dites de Juglar (du nom du premier auteur qui les analysa, voici cent vingt ans). Depuis 1974, le taux annuel de variation de la production (courbe noire) a tendance à baisser, alors que la crise cyclique d'antan (courbe grise) le voyait fléchir puis repartir en

hausse, selon une périodicité assez régulière de huit années par cycle complet. S'agissant des prix, la courbe actuelle (noire) est plus différente encore de la variation classique (courbe grise) ; elle en est même presque l'inverse (sur les motifs de ces divergences, voir « Le Monde » du 16 mai).

M. GUNDELACH : l'accord des Huit sur les prix agricoles sera appliqué le 1^{er} juin.

Dans une interview au Midi Libre, M. Gundelach, vice-président de la Commission européenne, chargé de la politique agricole commune, estime que « l'accord des Huit sur les prix établi sur les propositions de la Commission sera appliqué le 1^{er} juin. (...) C'est pour le moment un accord à huit, mais l'accord est là. Il n'y manque que quelques petites choses... Ce sera la responsabilité de la Commission de le faire appliquer », ajoutant que lors du « récent conseil des ministres de l'agriculture, la « ligne » britannique a été extraordinairement prudente ».

Estimant que l'Europe est en face d'une « crise tellement grave, non seulement sur le plan économique et social, mais sur le plan politique », il ajoute : « Cela se dit avec force : jamais, depuis la construction de la Communauté, on n'a eu un besoin plus impérieux de l'unité de l'Europe. »

● **ERRATUM.** — Une difficulté d'impression a empêché de lire correctement un passage de l'article « Le jeu des cinq familles » de la série « La crise, an VII » (« Le Monde » du 17 mai, fin de la quatrième colonne de la page 34). Il fallait lire : « Mais, outre qu'elle [la part des livraisons du tiers-monde dans les importations de l'O.C.D.E.] va en augmentant — concurrençant davantage les productions nationales des pays développés, — elle limite déjà sensiblement les débouchés de ces derniers outre-mer. »